

CYCLE DE CONFÉRENCES : «LES ARTS ET LE DROIT»

Lundi 13 avril 2026 de 14h à 18h

Salle Simone Veil

Organisation :
Valérie MÉNÈS-REDORAT
Maïté SAULIER

**Avec :
Elsa VIRY
Jérémy HOUSSIER**



**CONFERENCE 2026 : « LA REPRESENTATION POLITIQUE DE LA FAMILLE
A TRAVERS LA PEINTURE »**

ENTRÉE LIBRE, CONTACT : valerie.menes@cyu.fr

Cycle « les arts et le droit »

**Séance n° 3, « La représentation politique de la famille à travers la peinture »,
13 avril 2026, de 14h à 17h. Salle des conférences Simone Veil, Cergy Paris Université.
Co-organisée par Valérie Ménès-Redorat et Maïté Saulier,
(Maîtresses de Conférences en droit, CPJP & LEJEP Cergy Paris Université).**

Cette troisième séance prend place dans le cycle de travaux menés sur « Les Arts et le Droit » organisée par Maïté Saulier et Valérie Ménès-Redorat, Maîtresses de conférences à la Faculté de droit de Cergy Paris Université. L'objet de ce cycle est de considérer les rapports entre le droit et les arts, tant dans une perspective de recherche que dans une démarche pédagogique visant à utiliser l'art pour faire du droit et le droit pour faire de l'art. Nous invitons des personnes chercheuses, enseignantes, doctorantes ou étudiantes mais également des professionnel.les, avocat. es et artistes à venir discuter autour d'une thématique à chaque conférence. La première séance en 2024, avec Alicia Mazouz, Professeuse des Universités catholiques, était consacrée à l'ouvrage « Crimes sur toile » de Maître Frédéric Aguillon, avocat pénaliste au Barreau du Val d'Oise ; la deuxième séance de 2025 visait à « lire les corps des condamnés » à travers l'étude des tatouages en prison par Pierre Piazza, Maître de conférences en sciences politiques, et Valérie Hayaert, historienne.

* * *

Pour la troisième séance du cycle « Les arts et le droit », le 13 avril 2026, les communications porteront sur « La représentation politique de la famille à travers la peinture. Propagande, dissidence, normalisation ». L'objectif est de décrypter les manières dont la peinture « familiale » sert le pouvoir (succession politique et propagande), soutient une politique familiale étatique et / ou religieuse ou, inversement, se met au service de la dissidence pour revendiquer l'abrogation de règles inégalitaires et/ou l'édiction de nouvelles règles en droit de la famille appelées par la société. Elsa Viry, Historienne de l'art, Maïté Saulier, Maîtresse de conférences en droit privé et Jérémie Houssier, Professeur de droit privé, confronteront ces perspectives à l'aune d'exemples choisis du XVIII^e siècle à nos jours.

* * *

Elsa Viry, évoquera « La représentation des familles royales Habsbourg et Bourbon aux XVII-XVIII^e siècles : entre mise en scène du pouvoir royal et affirmation du droit dynastique » autour de trois peintures qui reflètent les alliances matrimoniales pour la succession au trône. Jérémie Houssier s'intéressera aux « Paternités dissidentes » pour montrer le décalage entre la figure traditionnelle tutélaire du chef de famille et la représentation de quatre hommes « révolutionnaires ». Maïté Saulier se penchera sur l'utilisation de la peinture par / pour les femmes dans l'objectif de politiser les expériences privées et en faire des objets publics et possiblement juridiques.

* * *

Légendes des photos :

La Famille de Philippe V, Louis van Loo, 1743, Musée du Prado, Madrid

Portrait de Camille Desmoulins en famille, v. 1792, Jacques-Louis David, Château de Versailles

Berthe Morisot, Le berceau, 1872, Musée d'Orsay

Contacts : valerie.menes@cyu.fr & maite.saulier@cyu.fr